

entreprend des démarches pour retrouver la vie active. «Je ne voulais plus travailler la nuit; j'ai cherché dans la vente et le service à temps partiel (ndlr: il bénéficie d'une rente AI de 70% en raison de sa maladie), j'avais envie de me rendre utile et d'avoir une activité comme tout le monde.»

Pour la trentaine d'offres auxquelles il répond, il décroche plusieurs entretiens. «En regardant

## avoir averti mon chef si je tombe malade ou si je dois m'absenter»

ALAIN, SÉROPOSITIF

lettres. «On y invoquait mon âge ou des problèmes d'horaire.» Il sait néanmoins que c'est le virus qui est en cause. «Un employeur

tres peu d'entre elles ont mis leur patron au courant, par crainte de discrimination. Le but de notre campagne de cette année est là: montrer que 70% des séropositifs travaillent pourtant comme vous et moi. Il y a encore du travail à faire auprès des entreprises.»

L'association morgienne du Relais, active dans la réinsertion des personnes en difficulté, connaît elle aussi le problème. Aux

L'article paru hier en page 3 de 24 heures faisait état d'une étude montrant que la haute efficacité des trithérapies pourrait rendre les séropositifs porteurs d'un virus indétectable non contagieux. Cette révélation n'a pas laissé Alain indifférent. «Je suis choqué. Parce que depuis toujours, le message est: «protégez-vous». J'ai une virémie non détectable. Je suis

fidèle à mon compagnon mais si j'avais une relation avec un tiers, jamais il ne me viendrait à l'idée de ne pas me protéger. Je trouve malvenu que cette information sorte la veille du 1er décembre. Bien sûr, si cette étude se révèle vraie, c'est une excellente nouvelle. Mais je veux des preuves noir sur blanc. Pour l'instant on ne les a pas.»

C. FO.

## PREVENTION

A la rentrée 2008, les jeunes filles âgées de 13-14 ans se verront proposer le vaccin contre le cancer du col de l'utérus.

Répondant à une interpellation de la députée socialiste Valérie Schwaar, le Conseil d'Etat a confirmé la décision, qui avait été prise avant que le Conseil fédéral n'annonce, la semaine dernière, le remboursement du vaccin pour toutes les filles de 11 à 19 ans jusqu'en 2012, puis de 11 à 14 ans (24 heures du 22 novembre).

«Du fait de la décision fédérale, nous étudions maintenant l'extension de la vaccination à toutes les filles de 11 à 19 ans pour la rentrée 2008, et son financement», explique le Dr Eric Masserey, médecin cantonal adjoint. Car une fois que les assureurs auront remboursé le coût du vaccin (480 fr., prix négocié par C et VS), il restera des frais à charge de l'Etat: la mise en place du programme et les heures d'infirmières supplémentaires.

Soucieuse d'assurer en tous les cas que les élèves de 7e soient vaccinées l'année prochaine, députée Valérie Schwaar a d'ores et déjà fait préparer une proposition d'amendement du budget 2008, soit une rallonge de 300 000 francs.

Il est clair que la somme n'y suffira pas à couvrir tous les frais résultant de l'obligation pour le canton de mettre en place un programme cantonal, condition requise pour que le vaccin soit remboursé. Les autorités sanitaires devront aussi négocier avec les médecins privés pour examiner comment, et à quelles conditions, ils participeront au programme cantonal. F. B.

## La justice va fermer le site anti-Marthaler

### GROGNE

Le tribunal civil vient d'ordonner cette mesure provisionnelle. En revanche, le canton n'a pas déposé de plainte pénale pour identifier les informaticiens à l'origine des pages critiques.

Le Tribunal civil de Lausanne a ordonné hier la fermeture du site des informaticiens vaudois en colère contre leur conseiller d'Etat, François Marthaler. Il s'agit d'une décision provisoire, prise dans l'urgence. «La justice va maintenant devoir entendre nos arguments et ceux de la partie adverse pour savoir si cette mesure est maintenue en attendant le jugement», explique Me Jean-Luc Schwaar, chef du Service juridique et législatif du canton. «Cela risque cependant d'être difficile en ce qui concerne les auteurs du site, anonymes.»

La fermeture des pages dénonçant un malaise au sein de la

Direction des systèmes d'information reste tout aussi improbable, comme le souligne malicieusement un certain Arthur sur [www.parolesdecafe.net](http://www.parolesdecafe.net) «Mettre en route la machine judiciaire pour fermer un site qui renaîtra immédiatement en Azerbaïdjan ou à Zanzibar? Quelle preuve d'efficacité! Arrêter les initiateurs afin de créer des martyrs qui déballeront sur la place publique leurs griefs? Quelle sensibilité politique!»

Le canton a cependant renoncé à déposer une plainte pénale, pour pouvoir retrouver les auteurs du site. François Marthaler affiche sa volonté de régler ce problème au plus vite, par la négociation. «Ma priorité est de rencontrer en début de semaine prochaine les collaborateurs de la Direction des systèmes d'informations. Je le ferai en tête à tête, puisque certains d'entre eux semblent avoir peur de s'exprimer en utilisant les procédures normales. Ce malaise doit se régler à l'interne, et plus sur la place publique.»

M.-S. P.

## Trois cents élèves rivalisent d'énergie

### ENVIRONNEMENT

Une classe de Begnins a remporté hier le Challenge des explorateurs de l'énergie, un concours où s'affrontaient des écoliers de tout le canton.

Une finale de play-off de hockey? Tranquille, par rapport à la dernière ronde du Challenge des explorateurs de l'énergie, qui s'est déroulée hier dans un cinéma lausannois chauffé à blanc. Au Flon, près de 300 champions en herbe, venus de treize établissements scolaires du canton, se sont mesurés dans un quiz sur l'énergie. Applaudis par leurs fan-clubs déchaînés, composés de leurs camarades de classe.

«Quels sont les principaux gaz à effet de serre? 1) CO<sub>2</sub>; 2) hydrogène; 3) vapeur d'eau.» Les concurrents sélectionnaient leurs réponses sur une petite télécommande. Finalement, c'est la classe 6/BER du collège de Begnins qui est sortie vainqueur. Conseil de Sacha, 11 ans, l'un des petits champions: «Pour moins polluer la planète, on peut déjà

éteindre la lumière à chaque fois qu'on sort de sa chambre.»

A l'origine de ce championnat, qui vivait sa troisième édition, on trouve Romande Energie, une des plus importantes entreprises de production et de distribution d'électricité en Suisse romande. Son but: sensibiliser les écoliers à l'importance du développement durable. Et si les petits Lausannois n'y participent pas, c'est parce que la capitale vaudoise ne fait pas partie de la zone de couverture de la société basée à

Morges. Depuis son lancement, le concours ne cesse de grandir. Cette année, plus de 1600 élèves ont participé à la phase éliminatoire, à la satisfaction des enseignants qui y voient un moyen de motiver leurs troupes.

Les explorateurs de l'énergie, c'est aussi un site internet avec des informations ludiques sur les thématiques énergétiques, accessibles dès l'âge de 10 ans.

MARTINE CLERC

[www.explorateurs-energie.ch](http://www.explorateurs-energie.ch)



Les cinq meilleurs candidats du canton, dont Sacha Perusset (à g.) qui a aussi gagné le concours avec sa classe de Begnins.